

Demande d'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 513'000.- pour la reconstruction d'un collecteur EU+EC existant entre le chemin de l'Esserpy et le chemin du Crêt.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc, formée de MM. Gilbert Boand, Christian Obrecht et Alain Rey s'est réunie, sur convocation du bureau du Conseil, le lundi 27 juin dernier.

Nous remercions Monsieur Gilles Renaud, Municipal, qui nous a bien informés, ceci en présence d'un représentant de la commission des finances.

Compte tenu de la clarté et de la précision des documents fournis, de la volonté de nos autorités d'améliorer notre réseau de canalisations et de la nécessité de reconstruire ce collecteur sous-dimensionné aujourd'hui car vieux de 35 ans, la commission s'est très vite rendu compte de la nécessité de réaliser ces travaux au plus vite. L'exposé des motifs est très explicite.

La construction d'un collecteur EC+EU en parallèle de l'existant qui sera désaffecté est la solution retenue comme étant la plus économique et mieux réalisable techniquement.

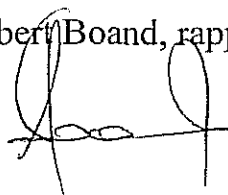
Tous les propriétaires touchés par ces travaux ont été avertis.

Selon les dires de M. Renaud, la description des travaux est très complète et le montant devisé ne sera pas dépassé.

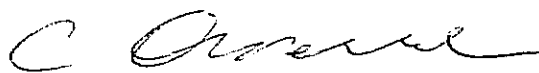
Compte tenu de cela et en conclusion, la commission ad hoc vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter ce préavis N° 62/2005 tel que présenté par la Municipalité.

Cugy, le 10 août 2005

Gilbert Boand, rapporteur



Christian Obrecht



Alain Rey

